



Est du Canada



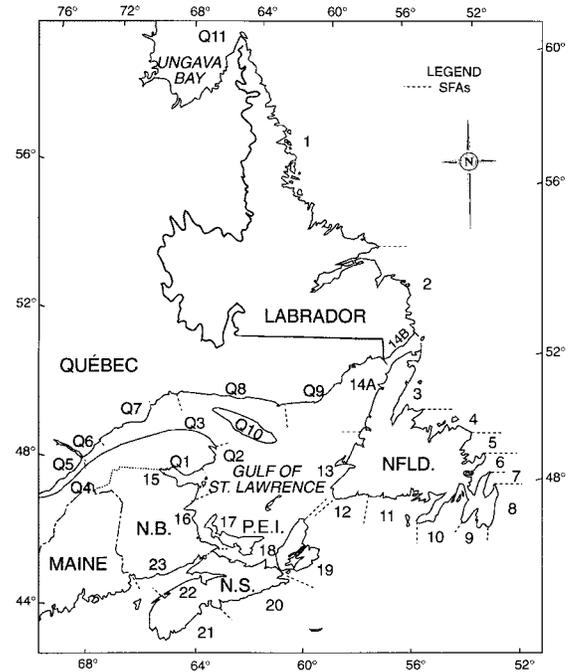
Saumon de l'Atlantique
Est du Canada
Aperçu pour 1997

Renseignements généraux

Dans l'est du Canada, on trouve le saumon de l'Atlantique dans près de 550 rivières. On suppose que chaque rivière contient au moins un stock de saumon et que les grandes rivières en contiennent plusieurs. La structure du cycle biologique, temps de séjour en eau douce, âge à la maturité et importance des migrations marines, diffère. Les populations de reproducteurs se composent d'un nombre variable de petits saumons (longueur à la fourche < 63 cm) et de gros saumons (longueur à la fourche ≥ 63 cm). Dans la plupart des rivières, les petits saumons sont principalement des poissons vierges (n'ayant jamais frayé) qui ont passé un an en mer avant la montaison (saumon unibermarin). Les populations de gros saumons se composent de saumons vierges qui ont passé deux ans en mer (saumon dibermarin), et parfois même trois, avant la montaison ou de reproducteurs qui remontent pour un deuxième frai au moins. La plupart des gros saumons reproducteurs sont des femelles tandis que les petits saumons reproducteurs comprennent un nombre variable de mâles et de femelles selon la région géographique. La taille relative des remontées varie également en fonction de la région géographique.

La conservation pour le saumon de l'Atlantique est considérée comme un point de référence seuil. L'objectif de conservation du saumon de l'Atlantique définit le nombre d'œufs nécessaires pour éviter des situations désastreuses. Ainsi, pour la plupart des rivières, l'objectif de conservation est établi à 2,4 œufs par m² de fond de rivière; cet objectif est toutefois supérieur pour l'habitat lacustre à Terre-Neuve et au Labrador. L'objectif de conservation dans le cas des rivières touchées par les précipitations acides est en révision. On évalue l'état des stocks en fonction de la ponte au cours d'une année donnée et des tendances de l'abondance au cours des différents stades de développement.

On évalue un certain nombre de rivières choisies, la plupart du temps, en fonction de la taille de la ressource dans ces rivières, des demandes formulées par des groupes d'utilisateurs et des demandes de conseil d'ordre biologique formulées par les gestionnaires des pêches.



La pêche

Le MPO gère directement la pêche du saumon dans 23 zones (ZPS); au Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune assure la gestion des zones de pêche Q1 à Q11. L'exploitation (les poissons tués et conservés) et les prises (y compris les poissons capturés et remis à l'eau par les pêcheurs sportifs) sont classées selon deux catégories : les petits et les gros saumons. Pour la pêche sportive, le petit saumon est celui dont la longueur à la fourche est inférieure à 63 cm, tandis que pour la pêche commerciale, il correspond à celui dont le poids total est inférieur à environ 2,7 kg. De même, pour la pêche sportive, le gros saumon est celui dont la taille est supérieure ou égale à 63 cm, et pour la pêche commerciale, celui dont le poids total est supérieur à environ 2,7 kg.

Au Canada, en 1997, le saumon a été exploité par trois groupes : les Autochtones, les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs sportifs. Les mesures de gestion suivantes étaient également en vigueur en 1997.

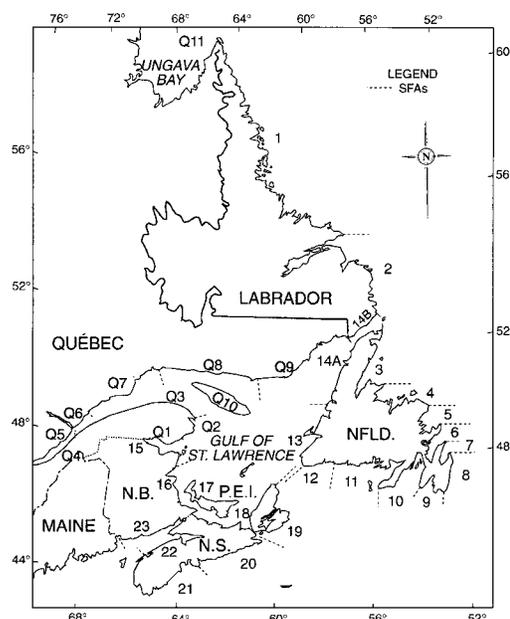
La pêche autochtone : Une grande partie de la pêche de subsistance des Autochtones s'est effectuée par le biais d'ententes ou de permis émis au nom des bandes. En général, ces permis décrivent les engins de pêche, l'effort de pêche et les limites de capture. On a obtenu directement des Autochtones le nombre de captures effectuées dans le cadre des ententes et en dehors de ces ententes. Les captures des pêcheurs autochtones qui possèdent des permis de pêche sportive ou commerciale sont enregistrées sous la catégorie respective.

La pêche commerciale : En 1997, on a prolongé le moratoire de cinq ans auquel la pêche commerciale à Terre-Neuve avait été soumise en 1992. De plus, on a diminué les quotas de pêche commerciale alloués par ZPS au Labrador comparativement à ceux de 1996. On a également fermé la pêche commerciale dans la ZPS 14B, faisant ainsi passer, de 218 à 205, le nombre de pêcheurs détenteurs de permis au Labrador.

	Labrador (ZPS 1,2, 14B)		Québec (Q7 à Q9)	
	Effort (avec permis)	Quota (t)	Effort (avec permis)	Quota (nombre)
1990	570	340	165	29 605
1991	570	295	152	28 359
1992	495	273	147	23 400
1993	288	178	94	15 325
1994	218	92	90	15 175
1995	218	73,5	90	15 175
1996	218	55	87	12 068
1997	205	50	87	12,068

Dans les ZPS 1 et 2, la pêche commerciale a commencé le 20 juin, sensiblement à la même date qu'en 1996. En 1995, la date d'ouverture de la pêche avait été retardée jusqu'au 3 juillet. Auparavant, la pêche commerciale au Labrador débutait le 5 juin et se terminait le 15 octobre ou lorsque les quotas étaient atteints.

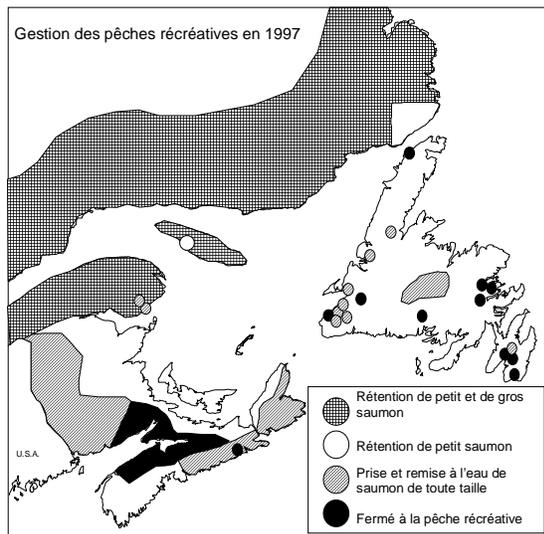
Au Québec, en 1997, la pêche commerciale s'est effectuée dans la zone Q9, du 1^{er} juillet au 23 août, et dans la baie d'Ungava, soit dans la zone Q11 exploitée par les Autochtones. En 1997, les quotas permis dans la zone Q9 ont été similaires à ceux de 1996, mais inférieurs de 20 % par rapport à ceux de 1995.



Pêche récréative : En 1997, la gestion de la pêche récréative reposait sur quatre principales stratégies : 1) une pêche axée sur la conservation des captures de petits et de gros saumons; 2) une pêche axée sur la conservation des petits saumons et la remise à l'eau obligatoire des gros saumons; 3) une pêche axée sur la remise à l'eau obligatoire des saumons de toute taille en raison du faible niveau des stocks; 4) la fermeture

complète de la pêche en raison de l'appauvrissement des stocks.

Les pêcheurs sportifs pouvaient capturer et conserver les petits saumons seulement, sauf au Québec et dans les ZPS 1 et 2 (Labrador). Au Québec, dans de nombreuses rivières ou sections de rivières, on a imposé la pêche axée sur la conservation des petits saumons pour une partie de la saison de pêche seulement ou jusqu'à ce que les quotas individuels de gros saumons aient été atteints. Au Québec, en 1997, on a émis un nouveau permis avec remise à l'eau obligatoire (aucune rétention de saumon de toute taille).

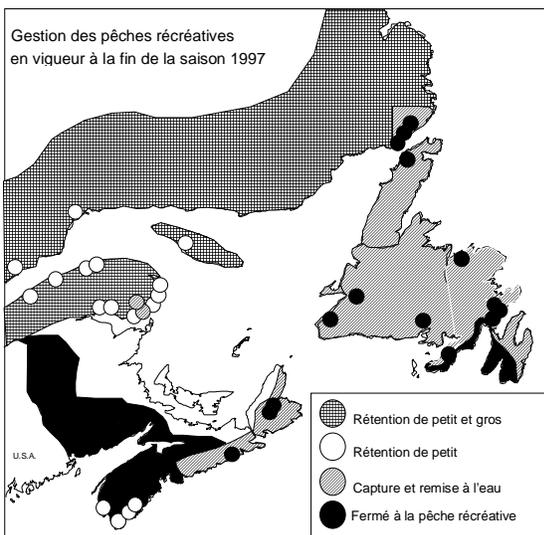


Dans le cas de la pêche récréative, la limite saisonnière de prise est demeurée à huit petits saumons dans les ZPS 15 et 16 au Nouveau-Brunswick, ainsi que dans la ZPS 18 en Nouvelle-Écosse. En Nouvelle-Écosse, la limite quotidienne de prises dans la ZPS 21 a été fixée à un petit saumon conservé. À l'Île-du-Prince-Édouard, les limites saisonnière et quotidienne de prises dans la ZPS 17, étaient de 7 et de 1 respectivement. La pêche avec remise à l'eau obligatoire des saumons de l'Atlantique de toute taille était en vigueur dans les ZPS 19

et 20 en Nouvelle-Écosse, et 23 au Nouveau-Brunswick. On a interdit la pêche récréative du saumon dans la ZPS 22. À Terre-Neuve, la limite saisonnière de prises dans les ZPS 3 à 14A a été similaire à celle qui avait été fixée pour la période de 1994 à 1996, soit une limite de six poissons dont trois petits saumons avant le 31 juillet et trois autres après cette date. Une fois la limite atteinte à l'intérieur de chaque période, les pêcheurs étaient tenus de remettre les prises supplémentaires à l'eau. Des quotas particuliers avaient été émis pour certaines rivières de Terre-Neuve. Le plan de gestion en vigueur dans le sud du Labrador (ZPS 14B) était semblable à celui de Terre-Neuve. Dans le nord du Labrador (ZPS 1 et 2), la limite saisonnière de prise n'était pas divisée; elle était établie à six poissons dont un seul gros saumon, comme en 1995 et en 1996, et la limite quotidienne était fixée à deux poissons. Au Québec, la limite saisonnière de prises a varié selon les zones; ainsi, dans les ZPS Q1 à Q8, ainsi que Q10, la limite saisonnière était de 7 poissons, toutes tailles combinées. Dans le cas des rivières situées dans les ZPS Q9 et Q11, la limite saisonnière était de 10 poissons et la limite quotidienne, de deux poissons dans la zone Q8, de trois dans la zone Q9 et de quatre dans la zone Q11. Dans la plupart des rivières situées dans les zones Q1 à Q7, et Q10, la pêche quotidienne se terminait dès la capture d'un gros saumon. Par contre, si le premier poisson capturé était un petit saumon, la pêche se poursuivait jusqu'à la capture d'un deuxième poisson, indépendamment de la taille de ce dernier.

En 1997, dans tout l'est du Canada, on a permis aux pêcheurs de conserver des saumons de toutes tailles et, dans certains cas, on leur a interdit de pêcher à la suite de l'examen des remontées effectué dans des rivières particulières au cours de la saison. À Terre-Neuve, dans les ZPS 3 à 14B, on a

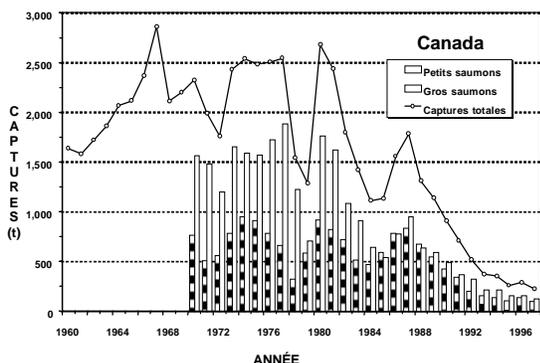
écourté la saison de pêche récréative qui permettait de conserver les prises en raison des faibles remontées; on a également fermé la pêche dans bon nombre de rivières à cause du faible niveau et de la température élevée de l'eau.



Pour l'ensemble des utilisateurs, l'**exploitation provisoire** du saumon en 1997 a été de 225 t, soit une diminution de 22 % en poids par rapport aux 290 t exploitées en 1996. Les captures de 1997 se composaient d'environ 57 143 petits saumons et 26 530 gros saumons, soit une diminution respective de 30 % et de 16 % comparativement aux captures de 1996.

Depuis 1988, le nombre de tonnes exploitées a diminué considérablement surtout en raison de la diminution importante de l'effort de pêche commerciale et, depuis 1992, en raison de la fermeture de la pêche commerciale à Terre-Neuve et de la diminution de la pêche commerciale au Québec. Ces diminutions ont été imposées à la suite du nombre réduit de saumons.

	% de l'exploitation provinciale			% Est du Canada	Nombre de poissons
	Pêche autochtone	Pêche récréative	Pêche commerciale		
Petits saumons					
Terre-Neuve / Labrador	1,7	64,4	34,0	53,6	30 651
Québec	1,5	58,9	39,7	15,6	8 902
Nouveau-Brunswick	10,8	89,2	0,0	28,0	15 997
Île-du-Prince-Édouard	0,3	99,7	0,0	0,7	375
Nouvelle-Écosse	13,3	86,7	0,0	2,1	1 218
Gros saumons					
Terre-Neuve / Labrador	0,0	3,1	96,9	24,5	6 488
Québec	26,9	34,8	38,3	70,9	18 798
Nouveau-Brunswick	100,0	0,0	0,0	3,9	1 028
Île-du-Prince-Édouard	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Nouvelle-Écosse	100,0	0,0	0,0	0,8	216
Est du Canada					
	% par groupe d'utilisateurs				
Petits saumons	4,4	71,2	24,4		57 143
Gros saumons	23,7	25,4	50,9		26 530



En 1997, les captures de petits et de gros saumons, en nombre, ont été divisées entre les trois groupes d'utilisateurs en fonction de la province et de la taille du groupe.

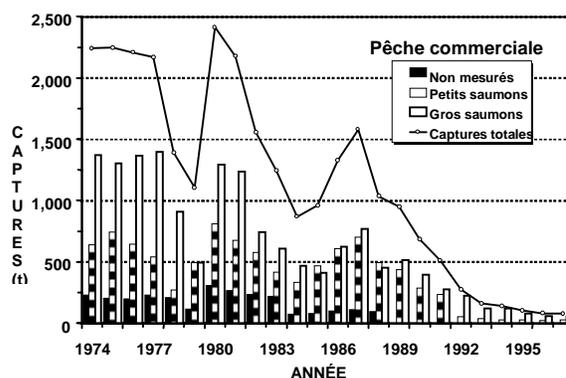
C'est à Terre-Neuve qu'on a capturé le plus grand nombre de petits saumons, et au Québec, le plus grand nombre de gros saumons. Dans l'ensemble des provinces et l'ensemble du Canada (71,2 %), ce sont les pêcheurs sportifs qui ont capturé le plus grand nombre de petits saumons. Par contre, les pêcheurs commerciaux ont capturé le plus grand nombre de gros saumons, soit 50,9 % du nombre total.

Dans l'est du Canada, les Autochtones ont capturé 4,4 % du nombre total de petits saumons et 23,7 % du nombre total de gros saumons. Dans de nombreux cas, la pêche de subsistance des Autochtones en 1997 a été inférieure aux quantités attribuées. Ainsi, en 1997, le poids total des captures a chuté de 14 % comparativement à 1996, mais a augmenté de 3 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. En 1997, le pourcentage des captures composé de gros saumons est passé à 90 % en poids et à 71 % en nombre.

Pêche autochtone

Année	Captures (t)	% de gros saumons	
		en poids	en nombre
1990	31,9	78 %	
1991	29,1	87 %	
1992	34,2	83 %	
1993	42,6	83 %	
1994	41,7	83 %	58 %
1995	32,8	82 %	56 %
1996	47,9	87 %	65 %
1997	41,0	90 %	71 %

En 1997, les **captures commerciales** ont chuté à 78,5 t comparativement au nombre record de 2 400 t obtenu en 1980.



Les captures commerciales au Labrador et au Québec ont été les plus faibles jamais enregistrées. En 1997, les captures et le pourcentage de gros saumons en nombre ont continué à chuter en raison du retrait de permis et de la diminution des quotas.

Pêche commerciale			
	Poids (t)	Nombre	% de gros saumons (en nombre)
Labrador (ZPS 1,2, et 14B)			
1992	204	56 590	57 %
1993	112	34 170	50 %
1994	93	24 017	64 %
1995	55	19 156	59 %
1996	48	15 121	48 %
1997	47	16 696	38 %
Québec (Q7 à Q9)			
1992	63	19 363	80 %
1993	46	14 657	75 %
1994	43	13 800	72 %
1995	42	13 653	71 %
1996	32	11 718	61 %
1997	30	10 437	66 %

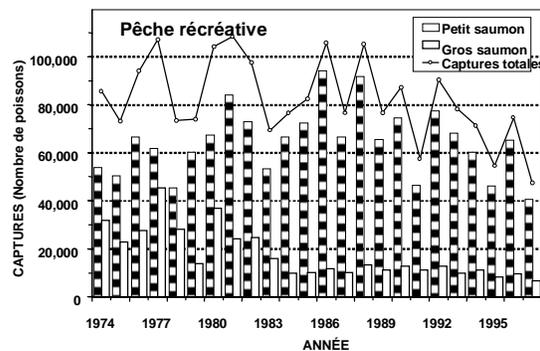
Les pêcheurs commerciaux de la zone Q11 (baie d'Ungava) ont capturé entre une et trois tonnes de saumons depuis 1990, soit entre 212 et 485 poissons, toutes tailles combinées. En 1997, les pêcheurs commerciaux auraient capturé 1,7 t, soit 296 petits et gros saumons combinés.

Les pêcheurs du **Groenland** auraient capturé 92 t de poissons en 1996, dont 42 %, soit 12 900 poissons, seraient d'origine nord-américaine. Ces poissons seraient éventuellement retournés en Amérique du Nord en 1997. De ce nombre, 12 357 poissons, soit 96 %, étaient des saumons unibermarins.

Les pêcheurs sportifs et commerciaux de **St-Pierre-et-Miquelon (France)** ont enregistré des débarquements provisoires de 1,5 t en 1997, soit le même volume qu'en 1996. La majorité, sinon la totalité, des

saumons capturés seraient d'origine canadienne.

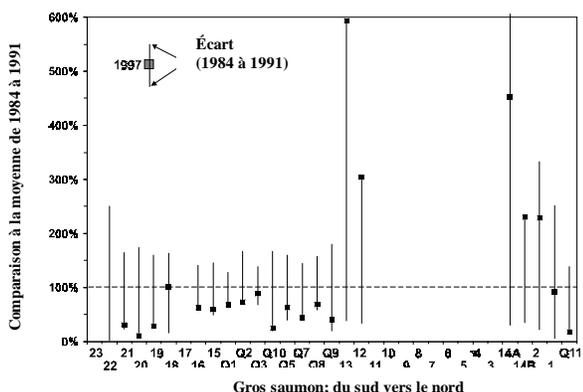
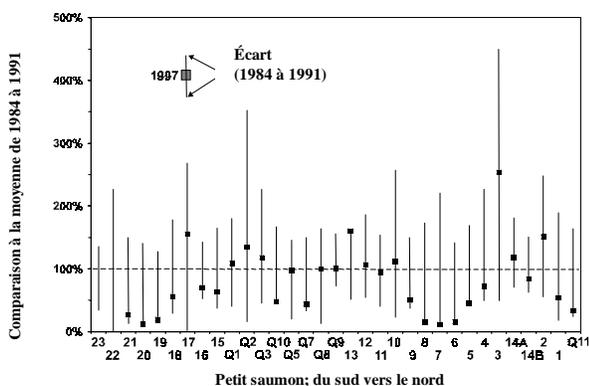
En 1997, les pêcheurs sportifs ont capturé un total de 47 419 petits et gros saumons, soit 33 % de moins que la moyenne enregistrée au cours des cinq dernières années et 36 % de moins que les captures de 1996.



La capture de 40 673 petits saumons représentait une diminution de 32 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, et celle de 6 746 gros saumons représentait également une diminution de 37 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Les captures de petits saumons ont chuté de 38 % et celles de gros saumons, de 21 % comparativement à celles de 1996. En moyenne, les captures de petits saumons ont constitué 86 % des captures totales depuis que les pêcheurs sportifs ont été tenus de remettre à l'eau les gros saumons dans les ZPS 3 à 14A et 15 à 23, en 1984.

En 1997, le nombre de petits saumons (y compris les poissons conservés et remis à l'eau) capturés par les pêcheurs sportifs a été semblable ou supérieur à la moyenne enregistrée de 1984 à 1991 dans la plupart des zones de pêches au Québec, ainsi que dans les ZPS 3, 13 et 14A. Les captures de petits saumons ont été les plus faibles jamais

enregistrées dans la majorité des Maritimes, ainsi que sur les côtes nord-ouest et sud de Terre-Neuve (ZPS 3 à 12). Les captures de gros saumons ont été nettement inférieures à la moyenne dans la plupart des régions de l'est du Canada, sauf les captures dans les rivières situées dans la ZPS 18 en Nouvelle-Écosse, ainsi que des ZPS 12, 13, 14 et 2 à Terre-Neuve et au Labrador. Les captures dans la ZPS 17, à l'Île-du-Prince-Édouard, ont été supérieures à la moyenne, mais plus de 90 % des remontées étaient tributaires des programmes d'ensemencement de saumoneaux.



Les modifications apportées à la gestion de la pêche récréative depuis 1984 ont compromis l'utilisation des captures de la pêche récréative comme indice d'abondance.

Par conséquent, l'interprétation des tendances de l'abondance dépend en grande partie des rivières où les remontées ont été estimées ou entièrement dénombrées. Les captures remises à l'eau ne sont pas considérées comme étant équivalentes aux captures conservées, et le fait de les inclure dans les statistiques compromet davantage la fiabilité de l'interprétation des tendances. De plus, en 1997, on a interdit de conserver les captures de saumon de différentes tailles dans de nombreuses zones des Maritimes.

Les **captures non signalées** se définissent comme étant des captures pêchées et conservées, mais qui ne figurent pas dans les statistiques sur les captures; ces captures peuvent être légales ou illégales, mais ne comprennent pas les poissons morts remis à l'eau provenant d'engins de pêche. Ces estimations ne comprennent pas les poissons retenus par des organismes publics ou privés à des fins de constitution de stocks de reproducteurs.

Il est difficile de quantifier ces captures. Afin de les estimer, on a demandé aux agents des pêches régionaux de fournir, d'après leur connaissance de l'application de la loi, leurs meilleures estimations de l'importance des captures non signalées dans leurs zones. En raison de la diminution des débarquements de pêche commerciale, les captures non signalées représentent une proportion importante des captures signalées, bien que l'ampleur des captures non signalées ait diminué. En dépit du moratoire qui touche la pêche commerciale du saumon et de la morue, des saumons se prennent dans les engins de pêche utilisés dans les zones côtières de Terre-Neuve; en effet, dans les installations de dénombrement, on a remarqué que des saumons portaient des marques de filet. Ces poissons ont réussi à

s'échapper des engins de pêche, mais si les taux de rétention et de mortalité à court terme de ces poissons deviennent importants, on pourrait assister à une perte considérable de poissons. Les saumons peuvent se prendre dans des engins de pêche utilisés légalement pour capturer le hareng, le capelan et le maquereau dans tout l'est du Canada.

Captures signalées et non signalées dans l'est du Canada

Année	Captures non signalées (t)	Captures signalées (t)	Captures non signalées en % des captures signalées
1986	315	1 559	20
1986	315	1 559	20
1987	234	1 784	13
1988	161	1 311	12
1989	174	1 139	15
1990	111	911	12
1991	127	711	18
1992	136	522	26
1993	161	373	43
1994	105	355	30
1995	98	260	38
1996	156	290	54
1997	89	225	40

L'aquaculture commerciale du saumon de l'Atlantique, dont la production a atteint 11 t, a commencé en 1980 dans la baie de Fundy. Les activités commerciales dans la baie de Fundy représentent 90 % de la production totale dans l'est du Canada.

Production aquicole commerciale du saumon de l'Atlantique (t) dans l'est du Canada

Année	Est du Canada	Québec ¹	N.-B.	N.-É.	T.-N.
		Q1	ZPS 23	ZPS 19-21	ZPS 11
1988	3 315	5	3 273	27	10
1989	4 760	10	4 500	250	0
1990	7 810	10	7 500	300	0
1991	9 395	50	9 000	320	31
1992	10 380	30	10 000	300	75
1993	11 115	20	10 145	850	100
1994	12 441	15	11 836	544	46
1995	12 805	30	12 000	630	145
1996	17 715	0	16 380	1 125	210
1997 ²	20 198	0	18 585	1 125	488

¹ Installations à terre ² valeurs provisoires pour 1997

Dans l'est du Canada, on pratique également l'élevage commercial d'autres espèces de salmonidés tels que l'omble chevalier et la truite arc-en-ciel. L'élevage de l'omble chevalier se pratique à Terre-Neuve dans des installations côtières, tandis que l'élevage de la truite arc-en-ciel se pratique dans des installations côtières de la baie de Fundy, dans les lacs Bras d'Or (ZPS 19) et dans la baie d'Espoir (ZPS 11). En 1997, la Nouvelle-Écosse a produit 386 t de truite arc-en-ciel, soit un volume semblable à celui de 1996, et Terre-Neuve, 1 556 t comparativement à 1 101 t en 1996. De plus, dans de nombreuses rivières situées près de ces installations d'élevage, on a constaté des échappées de saumon de l'Atlantique, d'omble chevalier et de truite arc-en-ciel.

État de la ressource

Les remontées représentent la taille de la population avant que toute capture ne soit effectuée dans les rivières. On détermine le nombre de poissons qui atteignent les rivières en retranchant du nombre total de remontées toutes les captures connues, dont

les captures de subsistance, les captures des pêcheurs sportifs, une partie des mortalités survenues après les remises à l'eau, le nombre de reproducteurs conservés et les échantillons scientifiques.

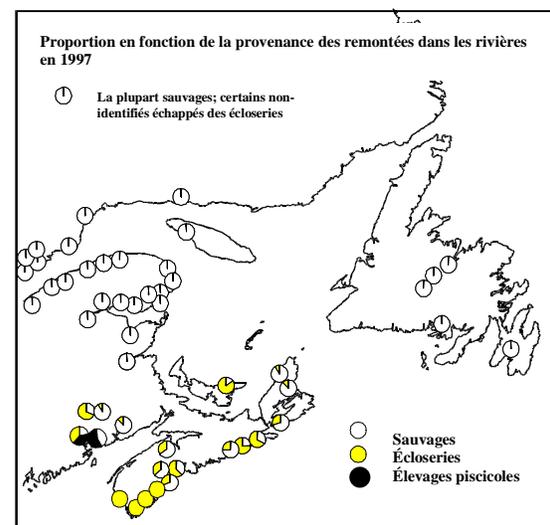
En 1997, on a évalué le nombre de remontées dans 108 rivières de l'est du Canada. Le chiffre estimatif des remontées de petits et de gros saumons a été obtenu à l'aide de diverses techniques; par exemple, dans 48 rivières on a compté les poissons aux passes migratoires et à la barrière de dénombrement; dans 7 rivières, on a utilisé la technique de marquage-recapture; dans 39 rivières, on a procédé au dénombrement visuel en effectuant des plongées en apnée ou à partir du rivage; dans 1 rivière, on a utilisé un système acoustique; dans 13 rivières, on a s'est servi des captures à la ligne ou de l'indice du taux de prises.

Provenance des remontées

Les saumons qui ont atteint les rivières de l'est du Canada étaient soit des saumons sauvages, des saumons issus d'écloseries ou d'élevages piscicoles. On appelle « saumon sauvage » le saumon issu d'une sélection naturelle, c'est-à-dire dont les œufs n'ont pas été cueillis et fertilisés artificiellement et dont le cycle biologique se poursuit dans un milieu naturel. Les poissons issus d'écloseries, étant des poissons introduits dans les rivières à différents stades de développement, se distinguent par leur nageoire adipeuse taillée, la déformation de leurs nageoires et/ou la particularité de leurs écailles. L'ensemencement dès les premiers stades biologiques empêche souvent de reconnaître le poisson issu d'une écloserie. Les poissons qui se sont échappés des élevages piscicoles se différencient des poissons issus d'écloseries par leurs nageoires usées,

surtout la nageoire caudale, et par la particularité des écailles.

Les saumons qui ont remonté la majorité des rivières de Terre-Neuve et la plupart des rivières du Golfe Saint-Laurent et du Québec étaient exclusivement des saumons sauvages. Des remontées totales, la proportion de saumons issus d'écloseries varie, et ces derniers ont été les plus abondants dans les rivières de la baie de Fundy et de la côte Atlantique de la Nouvelle-Écosse.



En 1997, on a constaté que la rivière Conne (ZPS 11) renfermait des échappées de truites arc-en-ciel et de saumoneaux de l'Atlantique provenant de l'industrie aquicole de la baie d'Espoir. C'est en prélevant des échantillons de saumons qui remontaient les deux rivières de la baie de Fundy, soit les rivières Sainte-Croix et Magaguadavic, que l'on a constaté des échappées d'élevages piscicoles. Par contre, en 1997, on n'a pas signalé d'échappée dans les remontées vers la rivière Saint-Jean et ses affluents.

En 1994, on a évalué que le nombre d'échappées de saumons de l'Atlantique dans la zone de la baie de Fundy se situait entre 20 000 et 40 000 saumons, nombre supérieur aux remontées totales de saumons sauvages

et de saumons d'écloserie (petits et gros saumons combinés) (13 000 à 21 000 poissons) dans la baie de Fundy et la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse (ZPS 19 à 23) dans la même année. Le nombre d'échappées en 1993 était semblable à celui de 1994. Les chiffres estimatifs pour la période de 1995 à 1997 sont faibles.

Le nombre de saumons qui se sont échappés des élevages piscicoles a augmenté dans la rivière Magaguadavic (ZPS 23) qui se trouve à proximité du centre d'élevage piscicole. Entre 1983 et 1988, aucune échappée n'avait été signalée. Depuis 1992, les échappées ont représenté entre 33 et 90 % du nombre total des poissons dénombrés à la passe migratoire.

Rivière Magaguadavic (ZPS 23)

Année	1HM	%. Pisci.	PHM	% Pisci.	Total	% Pisci.
1983	303	-	637	-	940	-
1984	249	-	534	-	783	-
1985	169	-	466	-	635	-
1988	291	-	398	-	689	-
1992	238	35 %	201	31 %	439	33 %
1993	208	46 %	177	29 %	385	38 %
1994	1064	94 %	228	73 %	1292	90 %
1995	540	90 %	198	85 %	738	89 %
1996	195	89 %	68	29 %	263	74 %
1997	94	63 %	47	49 %	141	33 %

Au cours de la période de 1994 à 1997, les échappées d'élevages piscicoles ont représenté respectivement 54 %, 22 %, 13 % et 39 % des remontées de saumons totales dans la rivière Sainte-Croix.

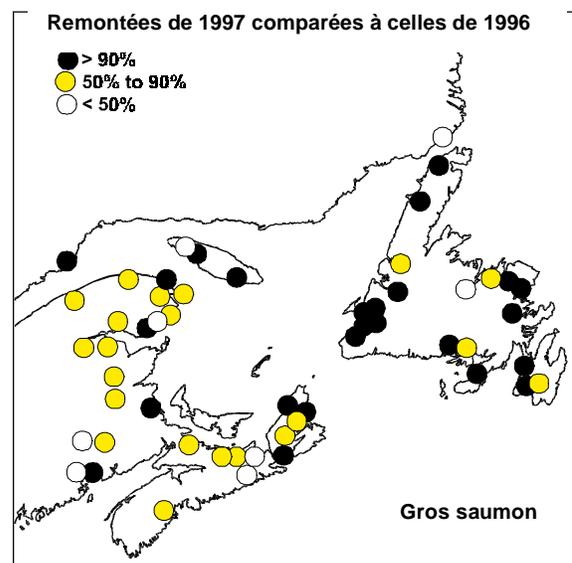
Remontées et échappées en 1997

Des 108 stocks pour lesquels on a déterminé le nombre de remontées de saumons en 1997, des données semblables ont été rassemblées pour 83 d'entre eux en 1996. Pour ces deux années, les groupes de petits

et de gros saumons ont fait l'objet d'évaluations distinctes dans 54 rivières.

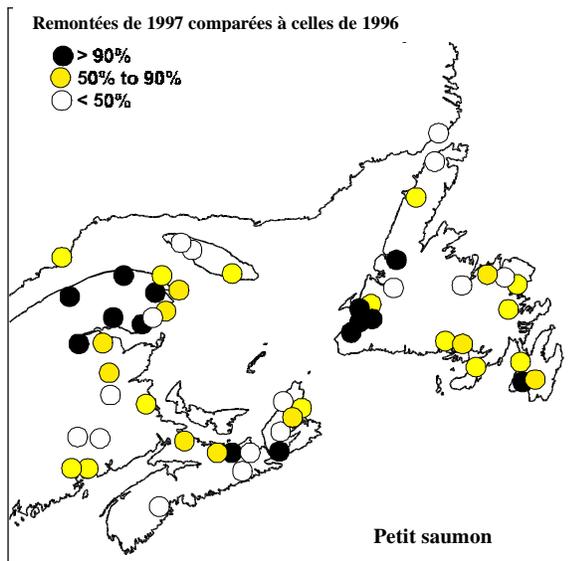
Tous groupes combinés, en 1997, les remontées dans 19 des 83 rivières soumises à l'évaluation (soit dans 23 % des rivières) ont été inférieures de 50 % à celles de 1996; dans 49 % des rivières, elles se sont situées entre 50 et 90 % des remontées et, dans 28 % des rivières, elles ont été supérieures d'au moins 90 %.

En 1997, les remontées de gros saumons dans les Maritimes et au Québec ont diminué comparativement à 1996, mais elles sont demeurées semblables ou ont augmenté à Terre-Neuve. Dans la plupart des rivières de Terre-Neuve, sauf dans les rivières situées sur la côte sud-ouest (ZPS 13), les gros saumons sont principalement des géniteurs multifrai.

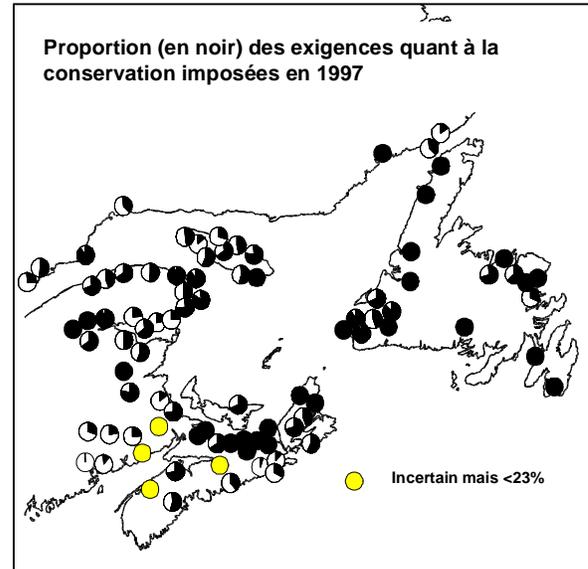


En 1997, les remontées de petits saumons ont été inférieures à celles de 1996 dans tout l'est du Canada. Dans 30 % des rivières, ces remontées ont été inférieures de 50 % à celles de 1996. Le nombre de remontées a

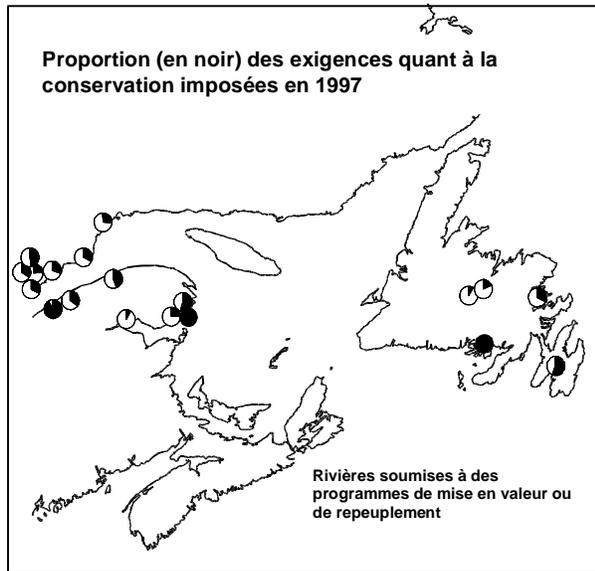
été semblable ou supérieur dans 26 % seulement des rivières soumises à une évaluation. Les rivières situées sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve, soit dans la ZPS 13, ont enregistré la plus constante amélioration du nombre de remontées.



La ponte a été supérieure ou égale à l'objectif de conservation particulier de 26 des 89 rivières évaluées, soit 29 % des rivières, et inférieure à 50 % de l'objectif de conservation dans 30 autres rivières (34 %). On a constaté des lacunes importantes au chapitre de la ponte dans la baie de Fundy et sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse où 14 des 19 rivières évaluées (74 %) indiquaient des pontes inférieures à 50 % de l'objectif de conservation. À Terre-Neuve et au Labrador, la ponte a été égale ou supérieure à l'objectif de conservation dans 55 % des rivières évaluées. Dans la rivière Conne située à Terre-Neuve dans la ZPS 11, la ponte a été supérieure à l'objectif de conservation, mais les objectifs de gestion n'ont pas été atteints.



À Terre-Neuve et au Québec, 19 rivières sont soumises à des programmes de mise en valeur ou de repeuplement grâce auxquels le saumon peut réintégrer l'habitat qui lui était inaccessible depuis les dernières années ou grâce auxquels la reproduction du saumon sauvage a augmenté. En 1997, deux de ces rivières ont satisfait à l'objectif de conservation ou l'ont dépassé. Dans 74 % de ces rivières, la ponte a été inférieure de 50 % à l'objectif de conservation. La ponte a augmenté dans 33 % seulement de ces rivières comparativement à 1996.

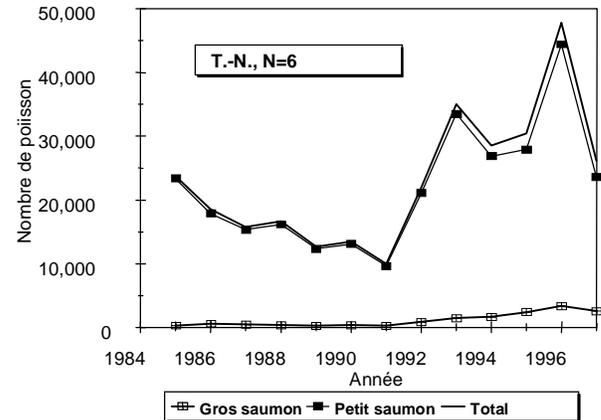


Tendances des remontées, des échappées et de la production

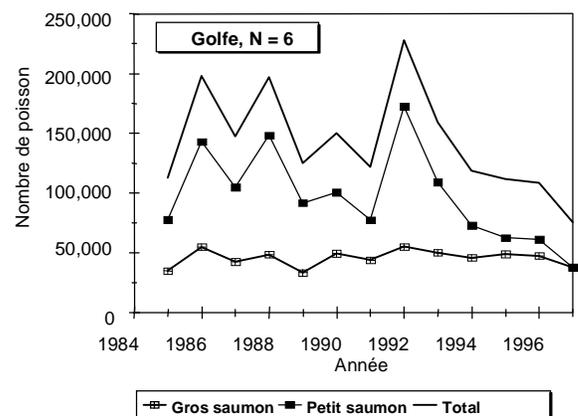
Depuis 1985, on dispose de données sur les remontées annuelles de saumons par groupe de taille, et ce, dans le cas de 25 rivières. Ces données ne tiennent pas compte des captures de la pêche commerciale à Terre-Neuve, au Labrador, au Québec et au Groenland, tandis que dans le cas de certaines rivières, ces données comprennent les remontées de saumons d'écloserie. Dans tout l'est du Canada, les années d'abondance des remontées varient d'une région à l'autre. Par exemple, dans toutes les régions sauf à Terre-Neuve, le nombre de remontées pendant les années du moratoire de la pêche commerciale à Terre-Neuve, soit de 1992 à 1997, a été inférieur à celui des années 1986 à 1988, période au cours de laquelle se pratiquait la pêche commerciale à Terre-Neuve, au Labrador et au Groenland, pêche commerciale de saumons qui provenaient de la partie continentale du Canada.

Dans six rivières de Terre-Neuve, le nombre total de remontées a doublé au cours de la période de 1993 à 1996 comparativement au faible nombre de remontées observées entre

1989 et 1991. En 1997, le nombre total de remontées a été aussi faible que celui de 1992 et légèrement supérieur à celui des années 1980.

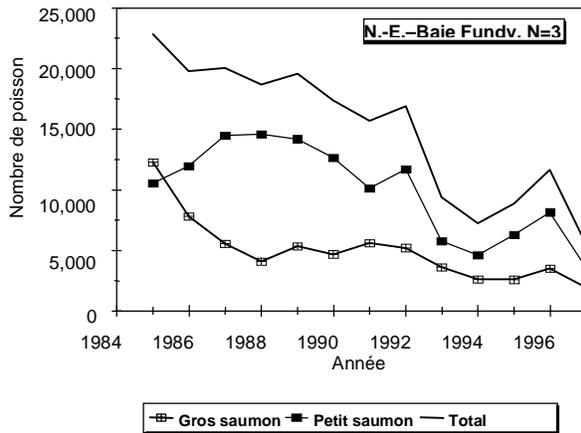


Dans sept rivières du Golfe (N.-B. et N.-É.), le nombre de remontées de petits saumons a fluctué chaque année mais, au cours de 1994 à 1997, il a atteint les niveaux les plus faibles depuis 1985. En 1997, le nombre de remontées a été le plus faible de la série chronologique. Le nombre de remontées de gros saumons n'a pas fluctué aussi considérablement que celui des petits saumons et s'est stabilisé à environ 45 000 saumons.

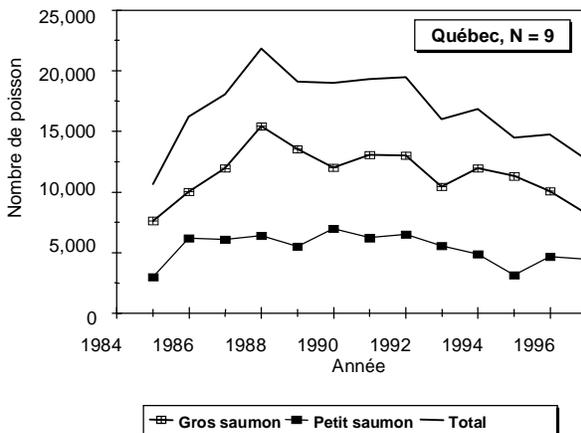


Le nombre de remontées de petits et de gros saumons dans les rivières situées sur la côte

atlantique de la Nouvelle-Écosse et dans la baie de Fundy a augmenté de 1994 à 1996, quoique ce nombre demeure nettement inférieur au nombre de remontées observées dans les années 1980.

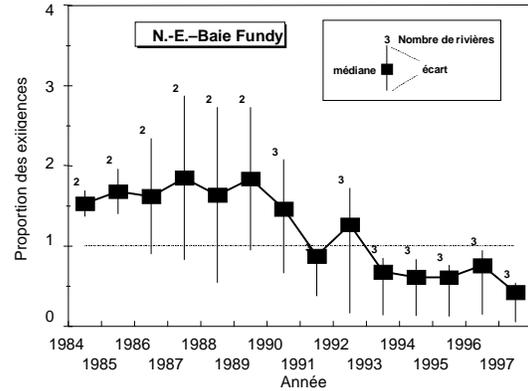


En 1997, c'était la deuxième fois depuis 1985 qu'on enregistrerait un aussi faible nombre de remontées dans neuf rivières du Québec; de plus, le nombre de gros saumons a été nettement inférieur au nombre record de remontées observées en 1988.

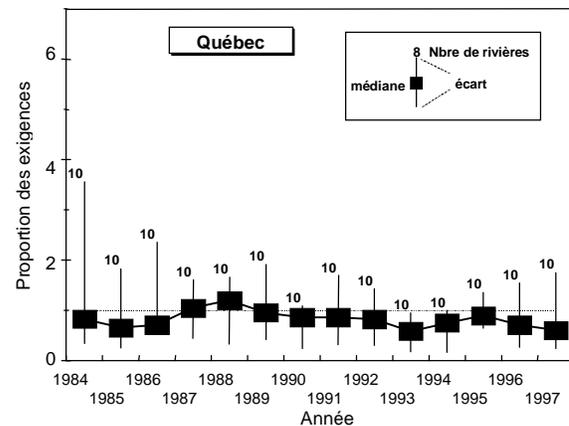


Au fil des années, le nombre de remontées nécessaires pour satisfaire à l'objectif de conservation a augmenté dans certaines régions de l'est du Canada tandis qu'il a chuté dans certaines autres régions. L'état de trois rivières situées sur la côte atlantique de

la Nouvelle-Écosse et dans la baie de Fundy s'est gravement détérioré, surtout depuis 1991. En 1997, dans ces trois rivières, on a enregistré la plus faible proportion de l'objectif de conservation.

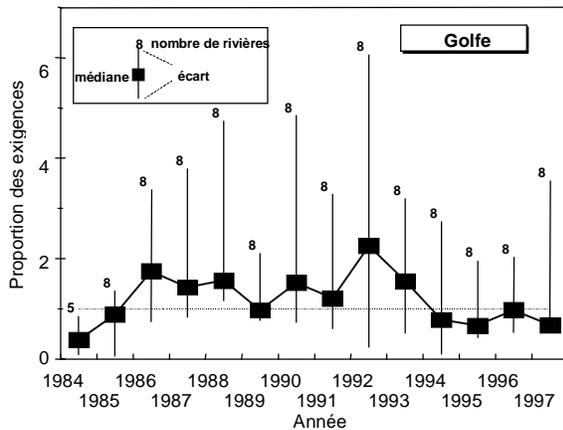


Quant aux rivières du Québec, le nombre de saumons ayant atteint les frayères a chuté de façon continue par rapport à la valeur médiane maximale constatée en 1988, malgré une légère remontée en 1995. Le nombre d'échappées nécessaires pour satisfaire à l'objectif de conservation a été le plus faible de la série, bien que quelques rivières se soient améliorées en 1997.

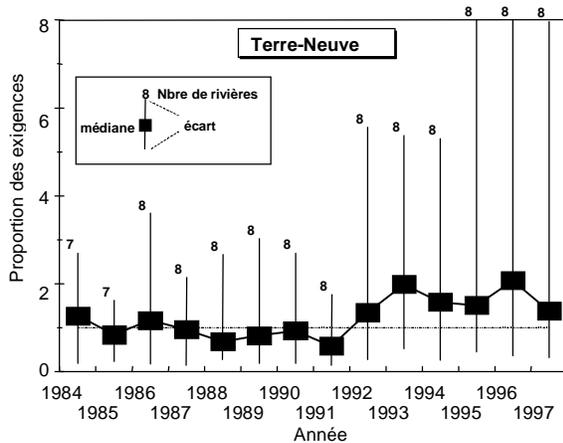


Les huit rivières situées dans le sud-est du Golfe ont réussi à conserver un nombre d'échappées constant ou supérieur à l'objectif de conservation, sauf au cours des quatre dernières années. En effet, 1997 a

enregistré le plus faible nombre depuis 1984.

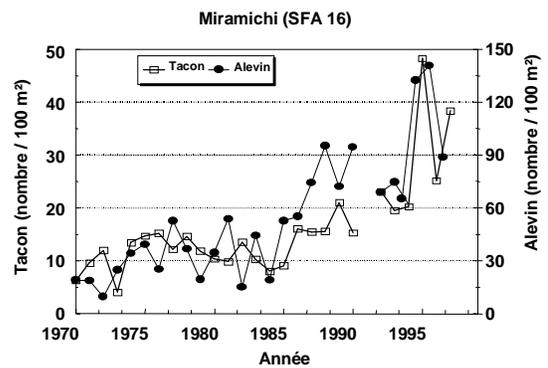


Les rivières de Terre-Neuve ont montré la plus nette augmentation du nombre de saumons ayant atteint les frayères, et ce grâce au moratoire sur la pêche commerciale du saumon et du poisson de fond en 1992. En 1997, ce nombre a chuté comparativement à 1996, mais il demeure toutefois supérieur à ceux qu'on avait observés avant 1992.

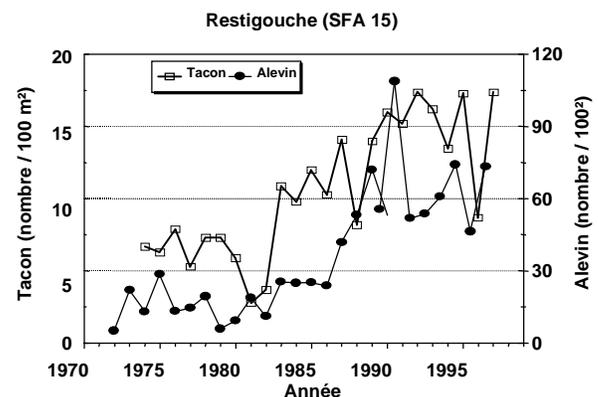


Depuis 1971, on surveille annuellement l'évolution de la densité des **juvéniles** dans les rivières Miramichi (ZPS 16) et Restigouche (ZPS 15). Dans ces rivières, la densité d'alevins (juvéniles de moins d'un an) et de tacons (juvéniles d'au moins un an) a augmenté depuis 1985 grâce à

l'augmentation du nombre de saumons qui atteignent les frayères. La densité d'alevins a chuté en 1997 comparativement aux deux années précédentes, mais elle a doublé comparativement à la densité observée au cours des deux dernières décennies. La densité de tacons a augmenté comparativement à 1996 et a presque atteint le niveau historique.

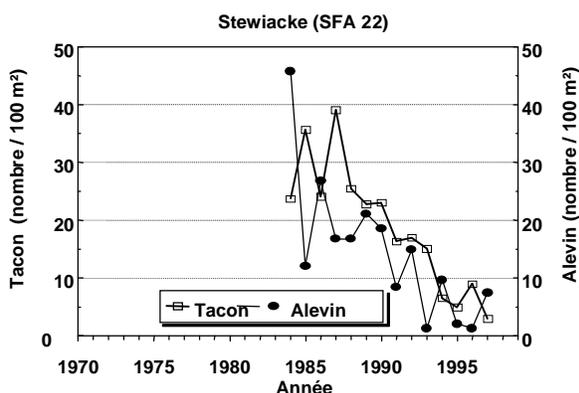


Dans la rivière Restigouche, les densités d'alevins et de tacons ont augmenté en 1997 comparativement à celles de 1996 et ont atteint ou presque atteint des niveaux historiques.



On a également signalé une forte densité de juvéniles dans les rivières de la Nouvelle-Écosse situées le long du golfe du Saint-Laurent (ZPS 18), ainsi que dans

plusieurs cours d'eau de l'île du Cap-Breton (ZPS 19). Cette situation présente un contraste avec la densité de juvéniles dans une rivière de la baie de Fundy (rivière Stewiacke; ZPS 22), densité qui a chuté depuis 1984 en raison de la diminution du nombre de saumons ayant atteint les frayères. En 1997, la densité d'alevins, indice du nombre de saumons ayant atteint les frayères en 1996, a augmenté comparativement à 1996, mais elle demeure toutefois inférieure à celle des années 1980. La densité de tacons a été la plus faible de toute la série chronologique.

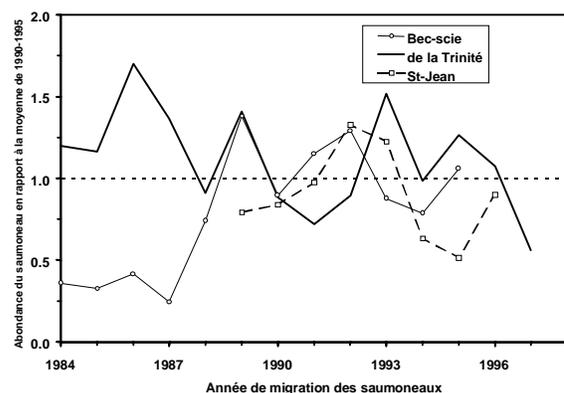


Le dénombrement des saumoneaux permet de mesurer directement la production de l'habitat d'eau douce. La production annuelle de saumoneaux varie considérablement; dans les affluents, la production annuelle de saumoneaux peut varier d'un facteur de cinq, tandis que celle d'une rivière entière varie généralement d'un facteur de un ou deux.

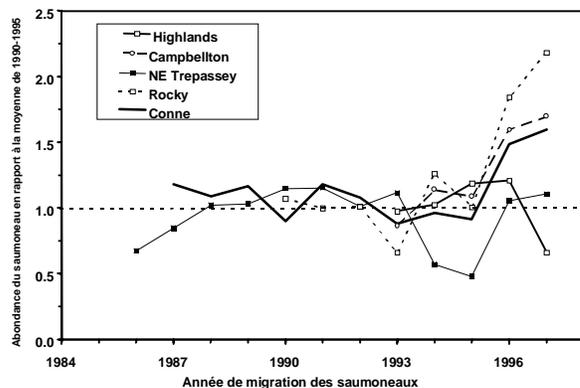
Le nombre de saumoneaux sauvages qui quittent les rivières dépend du nombre d'œufs déposés et du taux de survie des juvéniles. La production dans les réseaux hydrographiques n'est pas nécessairement synchronisée, et il n'est pas possible de déterminer le nombre total de saumoneaux

qui quitteront les rivières du Canada atlantique au cours d'une année donnée.

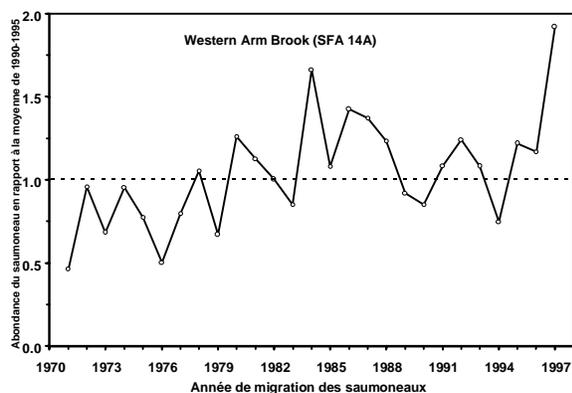
En 1996, la production de saumoneaux dans les rivières surveillées du Québec était similaire à la moyenne observée de 1990 à 1995. En 1997, on a estimé le nombre de saumoneaux dans une seule rivière.



Dans toutes les rivières de Terre-Neuve, la production de saumoneaux a atteint des niveaux records comparativement à celle de 1996, à l'exception de la rivière située sur la côte sud-ouest (Highlands) où la production a diminué de plus de la moitié comparativement à la production des dernières années.



En 1997, la rivière Western Arm Brook (WAB) a enregistré sa plus importante production de saumoneaux depuis 1971.



Dans l'est du Canada, la production dans les rivières surveillées a augmenté ou est demeurée constante comparativement à celle observée en 1985, à l'exception des rivières situées le long des côtes est et sud de la Nouvelle-Écosse (ZPS 20 et 21) qui ont été touchées par les précipitations acides, et des rivières de la baie de Fundy (ZPS 22 et 23).

Le dénombrement des saumoneaux et des remontées de saumons adultes permet d'établir leur **taux de survie en milieu marin**. Au fil des ans, l'examen des tendances livre un aperçu de l'incidence des modifications apportées aux mesures de gestion ou d'autres facteurs qui peuvent influencer sur la production de saumon. On possède également des renseignements sur le nombre de saumoneaux et de saumons adultes dans 12 rivières du Canada atlantique dont quatre renferment des populations issues d'écloseries et sept, des populations sauvages. Sur le plan géographique, les rivières sur lesquelles on possède des renseignements sur les remontées d'adultes comprennent la rivière Saint John (ZPS 23, baie de Fundy) dans le sud; les rivières LaHave (ZPS 21) et Liscomb (ZPS 20)

situées le long de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse; la rivière Saint-Jean (Q2) dans la région de la Gaspésie; les rivières de la Trinité et aux Rochers (Q7) sur la côte nord du Québec; ainsi que plusieurs rivières situées dans les ZPS 9 et 11 dans le sud de Terre-Neuve, et dans les ZPS 4 et 14 dans l'est et le nord de Terre-Neuve.

En général, le taux de survie des stocks d'élevage est inférieur à celui des stocks sauvages, et fluctue davantage. En 1997, le taux de remontées de saumoneaux d'élevage et de saumons sauvages unibermarins a subi une diminution importante. Cette situation s'est généralisée dans tout l'est du Canada, à l'exception de la rivière Highlands dans le sud-ouest de Terre-Neuve (ZPS 13). Le taux de survie des saumons d'élevage unibermarins dans les rivières LaHave et Liscomb a été le plus faible, tandis que la rivière Saint-Jean a enregistré un très faible taux de remontées de saumoneaux d'élevage pour la quatrième fois en 23 ans.

Le taux de survie du seul stock d'élevage au Québec, soit celui de la rivière aux Rochers, a augmenté comparativement à celui des quatre dernières années, mais il demeure tout de même inférieur aux taux observés de 1990 à 1991.

En 1997, le taux de survie des saumoneaux unibermarins était respectivement de 69 % et de 39 % de la moyenne pour les rivières Saint-Jean et de la Trinité au Québec. Le taux de survie des saumoneaux dibermarins était respectivement de 91 % et de 41 % de la moyenne. Le taux de survie a donc chuté comparativement à celui des années antérieures.

Après une brève période d'augmentation du taux de survie des saumoneaux au cours des

dernières années, les remontées dans la plupart des rivières de Terre-Neuve ont diminué de façon importante en 1997. Compte tenu du fait que le taux de survie historique (avant 1992) représente le taux de survie dans les rivières après la pêche commerciale, le taux de survie des dernières années et, le faible taux de 1997 en particulier, est un bien triste constat. Malgré les modifications importantes dans le domaine des pêches et la diminution de l'exploitation marine, le taux de survie en milieu marin est encore inférieur à 10 %, et le taux de survie des populations de saumons en milieu marin pour l'est du Canada n'a pas augmenté comme on l'avait prévu.

Facteurs environnementaux

Les rivières situées le long des côtes sud et est de la Nouvelle-Écosse (ZPS 20 et 21) sont vulnérables aux précipitations acides. Par conséquent, en raison de l'acidification qui affecte la qualité de l'eau, on considère que des populations de saumons de l'Atlantique sont éteintes dans 14 rivières tandis que certaines populations ont réussi à survivre dans 19 autres rivières.

Les conditions marines de 1996-1997 auraient nui à la montaison des petits saumons en 1997, tandis que celles de 1995-1996 et de 1996-1997 auraient nui aux stocks de gros saumons. Le peu de données que l'on possède sur la température de la couche de surface laisse supposer que les eaux de la mer du Labrador, comprenant les plates-formes du Labrador et du nord de Terre-Neuve, ont été généralement froides en 1995, mais plus chaudes qu'en 1994. Des conditions froides similaires ont touché le nord-est de la plate-forme Scotian et la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse.

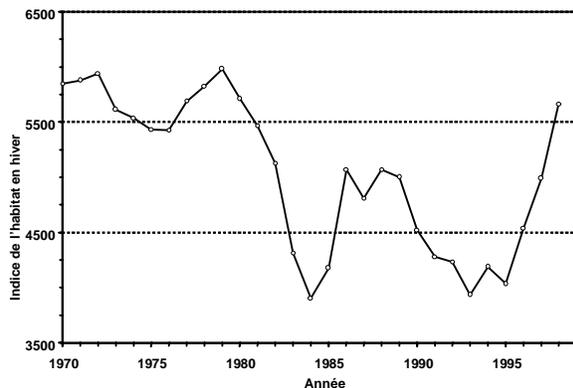
Les conditions marines ont été plus clémentes en 1996 et en 1997 comparativement à celles des quelques années précédentes, soit de 1990 à 1995. À l'hiver 1996, la couverture de glace a été inférieure à la moyenne et, au printemps 1996, les glaces se sont retirées plus tôt qu'au cours des années antérieures. Comparativement à 1996, la température de l'air a été plus froide. Au début de l'hiver, la température était plutôt douce, mais elle s'est très vite refroidie vers la fin de l'hiver. Par conséquent, la formation de la glace a été tardive mais rapide, et la durée de recouvrement a été plus longue que la normale dans le golfe du Saint-Laurent et la plate-forme Scotian. Au cours du printemps de 1997, la température de l'air a été généralement inférieure à la normale. Les températures froides observées en 1997, comparativement à celles de 1996, étaient toutefois beaucoup plus chaudes que celles des années 1990. Pour une grande partie de l'année, la température des eaux de l'Atlantique Nord et de la mer du Labrador a été plus douce que la normale.

Des analyses récentes ont permis d'établir une corrélation importante entre la production estimée de saumons d'ibermarins en Amérique du Nord et l'indice de l'habitat marin dans le nord-ouest de l'Atlantique. On utilise cet indice pour prévoir l'abondance des stocks de saumons unibermarins au Groenland qui, après être devenus des saumons d'ibermarins matures, atteindront les frayères en Amérique du Nord au cours des années suivantes.

La corrélation significative qui existe entre cet indice de l'habitat et le taux de remontées de saumoneaux d'élevage dans la rivière Saint John et le taux de survie des saumoneaux dans la rivière Conne semble indiquer que les conditions marines froides

pourraient nuire à la survie naturelle en mer. Cet indice de l'habitat n'a pas de corrélation avec tous les stocks de saumons de l'Atlantique, mais il semble être un indice utile qui permet de prévoir les remontées potentielles de saumoneaux d'élevage dans la rivière Saint-Jean et dans les rivières de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse.

L'indice de l'habitat pour les mois de janvier à mars s'est amélioré au cours de la période de 1996 à 1998; or, la valeur de l'indice pour 1998 est aussi élevée que celle qu'on avait observée vers la fin des années 1970.

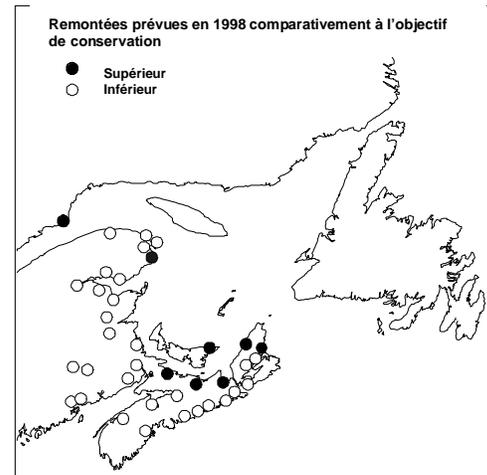


Aperçu

À court terme

La prévision des remontées en 1998 repose sur la combinaison de certaines méthodes : les remontées moyennes observées au cours des cinq dernières années; des modèles de prédictions fondés sur les remontées de petits de saumons de l'année en cours afin de prévoir les remontées de gros saumons pour l'année qui vient; la relation entre le stock et le recrutement; les tendances quant au taux de survie des juvéniles et des saumoneaux d'élevage combinées aux niveaux d'empoisonnement des années précédentes. La performance de ces méthodes varie

toutefois. La prévision des remontées en 1998 consiste à déterminer si les remontées de saumons (petits et gros) seront inférieures, égales ou supérieures à l'objectif de conservation établi pour une rivière.



On s'attend à ce que, en 1998, les remontées dans la baie de Fundy et dans les rivières de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse soient insuffisantes. Les remontées dans les rivières de la Nouvelle-Écosse situées sur la côte du Golfe devraient être égales ou supérieures à l'objectif de conservation, tandis que celles dans les rivières du Nouveau-Brunswick situées sur la côte du Golfe devraient y être inférieures. Les remontées dans les rivières de Terre-Neuve sont très difficiles à prévoir étant donné qu'on ne trouve pas de raison satisfaisante pour expliquer le faible nombre de remontées de petits saumons en 1997.

À long terme

Les perspectives à long terme quant aux stocks de saumons de l'Atlantique peuvent se classer par région géographique. Pour le sud du golfe du Saint-Laurent, l'abondance du saumon sauvage est au mieux à des niveaux moyens comparativement aux valeurs historiques ou aux valeurs probables.

L'abondance des juvéniles dans les rivières est à un niveau moyen ou élevé, et en général, ce niveau augmente avec le temps. L'abondance élevée dans ces rivières s'explique de deux façons : 1) le nombre élevé de remontées de gros saumons (ponte importante); 2) une grande partie des remontées sont tardives; par conséquent, elles ne sont pas aussi exploitées que les remontées hâtives. À ce jour, l'abondance élevée de juvéniles ne s'est pas traduite par un nombre élevé de remontées de saumons matures. Le milieu marin semble jouer un rôle important sur le faible taux de survie en mer des saumons de l'Atlantique dans l'est du Canada. Les remontées dans les rivières continentales du Canada n'ont pas augmenté de façon marquée depuis la fermeture de la pêche à Terre-Neuve, ainsi que depuis la diminution de la pêche au Labrador et au Groenland, ce qui laisse croire que l'exploitation de ces stocks n'a pas été intense au cours des dernières années. Si le taux de survie en mer s'améliore, l'abondance du saumon devrait dépasser les niveaux actuels.

On ne prévoit pas que la situation de la plupart des stocks de saumons de l'Atlantique sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse et dans la baie de Fundy s'améliore au cours des cinq prochaines années. L'abondance des juvéniles et des saumons sauvages matures est en général faible et en baisse. La survie en mer des saumons issus des stocks de la baie de Fundy représente la plus importante contrainte. De plus, on ne prévoit pas que les remontées de saumons sauvages matures permettront de satisfaire à l'objectif de conservation dans un avenir rapproché. Dans cette région, les populations de saumons subissent l'influence de nombreuses activités industrielles : les précipitations acides, les obstacles au passage des poissons (en aval et en amont),

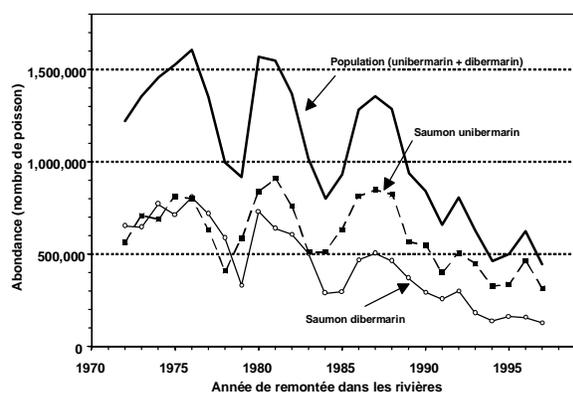
les pratiques d'utilisation de l'eau (réglage asynchrone des décharges et des migrations saisonnières des poissons) et les poissons qui parviennent à s'échapper des installations piscicoles.

À Terre-Neuve, bien que les remontées aient été faibles en 1997, elles demeurent toutefois meilleures que celles des années qui ont précédé la fermeture de la pêche. Cependant, si on les compare aux remontées observées avant 1992, ce nombre est le plus faible ou compte parmi les plus faibles jamais enregistrés. En 1997, la production de saumoneaux à Terre-Neuve a été la plus élevée jamais observée dans quatre des six rivières. Les effets positifs du moratoire imposé sur la pêche commerciale du saumon se font sentir en milieu d'eau douce. On ne connaît pas très bien l'état des stocks du Labrador mais, selon les meilleurs indicateurs, tout porte à croire que le nombre de saumons ayant atteint les rivières a augmenté au cours des trois dernières années. Le nombre de remontées de gros saumons continue d'être inférieur à l'objectif de conservation, et les gros saumons continuent de subir les effets de la pêche commerciale au Labrador et au Groenland.

En général, les stocks du Québec se maintiennent, bien qu'ils soient inférieurs à ce qu'on avait prévu. Les importants stocks de gros saumons dans la région de Gaspé et sur la côte Nord ne cessent de s'appauvrir en raison du faible taux de survie en mer et des effets de la pêche récréative locale, de la pêche autochtone et de la pêche d'interception au Groenland et, dans une certaine mesure, au Labrador. On procède actuellement au réaménagement d'un certain nombre de rivières et à la modification de certains habitats, auparavant inaccessibles, afin de faciliter le passage des poissons.

Bien que la diminution du nombre de remontées de petits saumons en 1997 ait été très importante, il est assez fréquent de constater, d'une année à l'autre, des variations supérieures à 40 %, variations qu'on a effectivement observées à quelques reprises au cours des dix dernières années. Ces fluctuations deviennent particulièrement problématiques lorsque la taille de la population totale diminue. On connaît aujourd'hui la plus faible taille de population des dernières décennies.

La valeur estimative de l'abondance du saumon de l'Atlantique en provenance de l'Amérique du Nord (valeur avant toute exploitation) a été calculée à partir des remontées dans les rivières de l'est du Canada et des États-Unis, ainsi que des captures de pêche commerciale au Canada et au Groenland. Dans le nord-ouest de l'Atlantique, la population totale de saumons de l'Atlantique unibermarins et dibermarins affiche une tendance à la baisse depuis les années 1970; en effet, l'abondance enregistrée au cours de la période de 1993-1997 a été la plus faible de la série chronologique.



Au cours de cette période, la population totale de saumons de l'Atlantique unibermarins et dibermarins s'élevait à environ un demi-million de poissons, soit

45 % de la population moyenne observée au cours des années 1972 à 1990. Cette diminution a touché davantage le groupe de saumons dibermarins que celui des petits saumons unibermarins.

Facteurs de gestion

On conseille de gérer la plupart des stocks de saumons de l'Atlantique de l'est du Canada selon une approche prudente, qui tient compte de l'incertitude relative des méthodes d'évaluation et de gestion. Selon cette approche, il ne faudrait pas augmenter le niveau d'exploitation, mais de préférence le réduire, ce qui diminuerait le risque de ne pas satisfaire à l'objectif de conservation.

La fermeture de la pêche commerciale dans les provinces Maritimes en 1985 combinée à l'ouverture retardée de la pêche à Terre-Neuve a entraîné une augmentation appréciable des remontées de petits et de gros saumons. En effet, la réduction de l'exploitation commerciale et la diminution des mortalités en rivière, à la suite de la remise à l'eau obligatoire des gros saumons capturés par les pêcheurs sportifs dans bon nombre de zones de l'est du Canada, a contribué à une ponte abondante et à l'augmentation du nombre de juvéniles. Dans certaines zones, dont la baie de Fundy, l'augmentation des remontées ne s'est pas maintenue; or, aujourd'hui, elles sont inférieures à ce qu'elles étaient avant 1985. Les saumons d'élevage matures continuent à remonter les rivières situées à proximité des installations aquacoles. En raison de l'abondance croissante des échappées dans les rivières et de l'appauvrissement de certains stocks de saumons sauvages, il s'avère urgent d'évaluer minutieusement

l'incidence des échappées sur les stocks de saumons sauvages.

Le moratoire sur la pêche commerciale à Terre-Neuve, en vigueur de 1992 à 1997, a le plus influé sur les remontées dans les rivières situées sur les côtes nord-est et nord-ouest de Terre-Neuve.

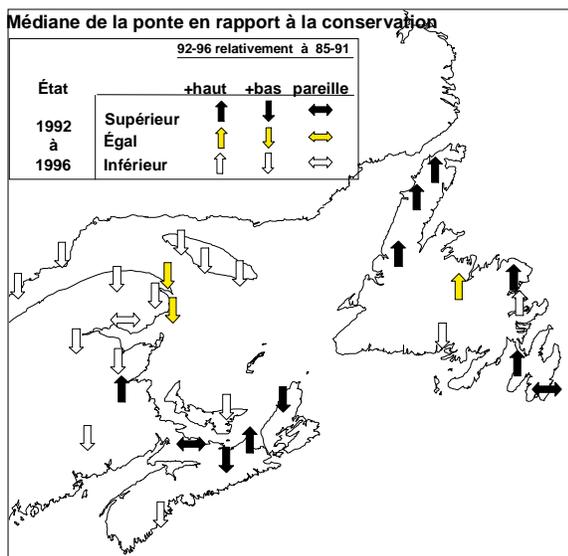
Certaines zones de Terre-Neuve (ZPS 11 à 13), où les remontées ont peu ou pas du tout augmenté au cours des années de moratoire, sont caractérisées par des remontées hâtives et/ou l'exploitation de ces stocks avait déjà été réduite par la fermeture de la pêche au filet dérivant à Port-aux-Basques en 1971, la fermeture de la ZPS 12 en 1984 et l'ouverture retardée de la saison de pêche commerciale en 1978 et en 1985.

Dans de nombreuses rivières du Québec et des Maritimes, la ponte a été plus élevée pendant les années qui ont précédé le moratoire, soit de 1985 à 1991. En effet, dans les rivières du Québec au cours des années de moratoire, la ponte médiane est généralement inférieure à l'objectif de conservation et diminue.

En général, le nombre de remontées de gros saumons au cours des années de moratoire a été supérieur à celui qu'on avait observé au cours des années 1986 à 1991. Bien qu'à Terre-Neuve le nombre de remontées de petits et de gros saumons ait augmenté au cours des cinq dernières années, on avait observé un nombre supérieur de remontées dans plusieurs installations de contrôle au cours des années qui ont précédé le moratoire. Sans l'imposition de ce moratoire de 1992 à 1997, bon nombre de stocks de saumons de l'Atlantique auraient été surexploités de façon irrationnelle.

Au Labrador, l'abondance des gros saumons demeure faible. Par conséquent, il faudrait diminuer le plus possible l'exploitation des stocks du Labrador, en particulier celle des stocks de gros saumons qui contribuent fortement à la ponte.

Sauf quelques exceptions, le taux d'exploitation des gros saumons demeure très faible dans les rivières situées dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Il est conseillé d'appliquer une approche de gestion prudente pour ces rivières étant donné qu'on prévoit de faibles remontées de gros saumons en 1998.



Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Bruce Atkinson, Directeur
 Direction des Sciences
 Région de Terre-Neuve
 Ministère des Pêches et des Océans
 C. P. 5667
 St. John's (Terre-Neuve)
 A1C 5X1

John S. Loch, Directeur
 Direction des Sciences
 Région des Maritimes
 Ministère des Pêches et des Océans
 C. P. 1006
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
 B2Y 4A2

L. Berthiaume, Directeur
 Ministère de l'Environnement et de la Faune
 150, boul. René-Lévesque Est
 Québec (Québec)
 G1R 4Y1
 Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks
 Ministère des Pêches et des Océans
 200, rue Kent, station 1256
 Ottawa, Ont.
 K1A 0E6

Références

- CANADA. MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS. *Rapport annuel sur l'évaluation des stocks - Aperçu du saumon de l'Atlantique pour l'est du Canada en 1996*, D0-01 (1997).
- CANADA. MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS. *Rapport annuel sur l'évaluation des stocks - Aperçu de l'abondance du saumon de l'Atlantique en 1997*. D0-02 (1998).
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. *Bilan de l'exploitation du saumon au Québec en 1997*, Direction de la faune et des habitats, Service de la faune aquatique, Tremblay, S., F. Caron, C. Groleau, et D. Deschamps, 1998, 181 p. (ISBN : 2-550-33078-1)

Pour obtenir le présent rapport, s'adresser au :
 Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks
 Ministère des Pêches et des Océans
 200, rue Kent, station 12032
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0E6
 Téléphone : (613)993-0029
 Télécopieur : (613)954-0807
 Courriel : csas@dfo-mpo.gc.ca
 Site Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4913 (version anglaise)
 ISSN 1480-4921 (version française)

An English version is also available at the above address.

